

**CAT DEROGATOIRE****Souscrit par**

N° de client : 0257649

SA DOMAINE A F GROS

LA GARELLE
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD**Caractéristiques de votre CAT DEROGATOIRE** souscrit :

Compte No 92524079867 Réf. 000001

Durée : 3 mois

Date de souscription : 08/03/2023 Date d'échéance : 08/06/2023

Montant souscrit : 100 000,00 Euros prélevé sur le compte no 75021576329

Taux nominal brut : 2,7000%

Taux actuariel brut : 2,7270%

Intérêts servis à l'échéance, et crédités sur le compte no 75021576329

Montant minimum du versement initial : 1.500,00 €

Montant maximum du versement initial : Aucun

Retrait anticipé du compte à terme

En cas de retrait anticipé, le taux d'intérêt servi sera diminué, sur la base de la rémunération du barème standard en vigueur au moment de la souscription, selon les conditions suivantes :

Si la rupture du contrat intervient après une durée effective depuis la date de souscription :

- < 001 mois : aucun intérêt n'est servi.
- >= 001 mois et <= 999 mois, le taux d'intérêt servi sera le taux du barème standard diminué de 0,3 point.



Démarchage - Vente à distance

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si le client a été démarché en vue de la souscription du présent contrat (hormis contrat d'assurance) ou si ce dernier a été conclu à distance, dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, le client est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Conformément à l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de la conclusion du présent contrat en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Banque Populaire.

Le modèle de courrier suivant peut être utilisé : « Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Banque Populaire Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Le contrat prend effet à la date de sa signature.

La demande d'ouverture de Compte à terme ne pourra pas être acceptée aux présentes conditions s'il y a modification de la réglementation et/ou de la rémunération entre la date d'envoi du contrat et la date de signature de la demande d'ouverture par le client. Le Compte à terme ne sera pas ouvert si le compte à débiter pour effectuer le versement est insuffisamment alimenté.

Protection des données à caractère personnel


Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bpbfc.banquepopulaire.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions particulières et générales et de la Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, et déclare les accepter sans réserve.

Fait à Dts-Dom Dms Monet Serv Assoc Bn le 04/03/23 en 2 exemplaires originaux.

Signature du souscripteur	Signature du co souscripteur (en cas de compte joint)	Signature de la banque
		La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CAT DEROGATOIRE

Souscrit par

N° de client : 0257649

SA DOMAINE A F GROS

LA GARELLE
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Caractéristiques de votre CAT DEROGATOIRE souscrit :

Compte No 92524079867 Réf. 000005

Durée : 3 mois

Date de souscription : 08/03/2023 Date d'échéance : 08/06/2023

Montant souscrit : 100 000,00 Euros prélevé sur le compte no 75021576329

Taux nominal brut : 2,7000%

Taux actuariel brut : 2,7270%

Intérêts servis à l'échéance, et crédités sur le compte no 75021576329

Montant minimum du versement initial : 1.500,00 €

Montant maximum du versement initial : Aucun

Retrait anticipé du compte à terme

En cas de retrait anticipé, le taux d'intérêt servi sera diminué, sur la base de la rémunération du barème standard en vigueur au moment de la souscription, selon les conditions suivantes :

Si la rupture du contrat intervient après une durée effective depuis la date de souscription :

- < 001 mois : aucun intérêt n'est servi.
- >= 001 mois et <= 999 mois, le taux d'intérêt servi sera le taux du barème standard diminué de 0,3 point.



BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, société Anonyme de Banque Populaire à capital variable - 542 820 352 RCS Dijon - Code NAF 6419 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 42 542 820 352 - Siège Social : 14 Bd de la Trémouille - BP 20810 - 21008 Dijon Cedex - C.C.P. Dijon 1603 F 025 - Swift : CCBPFRPPDJN N° Orias Courtier Assurances 07 023 116. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par IADEME

Démarchage - Vente à distance

Le présent contrat entre en vigueur dès signature : par les parties.

Si le client a été démarché en vue de la souscription du présent contrat (hormis contrat d'assurance) ou si ce dernier a été conclu à distance, dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, le client est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Conformément à l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de la conclusion du présent contrat en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Banque Populaire.

Le modèle de courrier suivant peut être utilisé : « Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Banque Populaire Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Le contrat prend effet à la date de sa signature.

La demande d'ouverture de Compte à terme ne pourra pas être acceptée aux présentes conditions s'il y a modification de la réglementation et/ou de la rémunération entre la date d'envoi du contrat et la date de signature de la demande d'ouverture par le client. Le Compte à terme ne sera pas ouvert si le compte à débiter pour effectuer le versement est insuffisamment alimenté.

Protection des données à caractère personnel


Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recueille et traite les données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment sur notre site internet www.bpbfc.banquepopulaire.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions particulières et générales et de la Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel. Il déclare les accepter sans réserve.

Fait à Dts-Dom Dms Monet Serv Assoc Bn le 09/03/23 en 2 exemplaires originaux.

Signature du souscripteur	Signature du co souscripteur (en cas de compte joint)	Signature de la banque
		La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CAT DEROGATOIRE

<p>Souscrit par N° de client : 0257649</p> <p>SA DOMAINE A F GROS</p> <p>LA GARELLE 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD</p>

<p>Caractéristiques de votre CAT DEROGATOIRE souscrit :</p> <p>Compte No 92524079867 Réf. 000002 Durée : 3 mois Date de souscription : 08/03/2023 Date d'échéance : 08/06/2023 Montant souscrit : 100 000.00 Euros prélevé sur le compte no 75021576329</p> <p>Taux nominal brut : 2,7000% Taux actuariel brut : 2,7270%</p> <p>Intérêts servis à l'échéance, et crédités sur le compte no 75021576329</p>
--

<p>Montant minimum du versement initial : 1.500,00 € Montant maximum du versement initial : Aucun</p> <p>Retrait anticipé du compte à terme En cas de retrait anticipé, le taux d'intérêt servi sera diminué, sur la base de la rémunération du barème standard en vigueur au moment de la souscription, selon les conditions suivantes :</p> <p>Si la rupture du contrat intervient après une durée effective depuis la date de souscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - < 001 mois : aucun intérêt n'est servi. - >= 001 mois et <= 999 mois, le taux d'intérêt servi sera le taux du barème standard diminué de 0,3 point.
--



Démarchage - Vente à distance

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si le client a été démarché en vue de la souscription du présent contrat (hormis contrat d'assurance) ou si ce dernier a été conclu à distance, dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, le client est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Conformément à l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de la conclusion du présent contrat en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Banque Populaire.

Le modèle de courrier suivant peut être utilisé : « Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Banque Populaire, Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Le contrat prend effet à la date de sa signature.

La demande d'ouverture de Compte à terme ne pourra pas être acceptée aux présentes conditions s'il y a modification de la réglementation et/ou de la rémunération entre la date d'envoi du contrat et la date de signature de la demande d'ouverture par le client. Le Compte à terme ne sera pas ouvert si le compte à débiter pour effectuer le versement est insuffisamment alimenté.

Protection des données à caractère personnel


Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bpbfc.banquepopulaire.fr, ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions particulières et générales et de la Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, et déclare les accepter sans réserve.

Fait à Dts-Dom Dms Monet Serv Assoc Bn le 07/03/23 en 2 exemplaires originaux.

Signature du souscripteur	Signature du co souscripteur (en cas de compte joint)	Signature de la banque
		La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

CAT DEROGATOIRE

Souscrit par

N° de client : 0257649

SA DOMAINE A F GROS

LA GARELLE
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Caractéristiques de votre CAT DEROGATOIRE souscrit :

Compte No 92524079867 Réf. 000003

Durée : 3 mois

Date de souscription : 08/03/2023 Date d'échéance : 08/06/2023

Montant souscrit : 100 000,00 Euros prélevé sur le compte no 75021576329

Taux nominal brut : 2.7000%

Taux actuariel brut : 2,7270%

Intérêts servis à l'échéance, et crédités sur le compte no 75021576329

Montant minimum du versement initial : 1.500,00 €

Montant maximum du versement initial : Aucun

Retrait anticipé du compte à terme

En cas de retrait anticipé, le taux d'intérêt servi sera diminué, sur la base de la rémunération du barème standard en vigueur au moment de la souscription, selon les conditions suivantes :

Si la rupture du contrat intervient après une durée effective depuis la date de souscription :

- < 001 mois : aucun intérêt n'est servi.
- >= 001 mois et <= 999 mois, le taux d'intérêt servi sera le taux du barème standard diminué de 0,3 point.



BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, société Anonyme de Banque Populaire à capital variable - 542 820 352 RCS Dijon - Code NAF 6419 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 42 542 820 352 - Siège Social : 14 Bd de la Trémouille - BP 20810 - 21008 Dijon Cedex - C.C.P. Dijon 1603 F 025 - Swift : CCBPFRPPDJN N° Orias Courtier Assurances 07 023 116. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME

Démarchage - Vente à distance

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si le client a été démarché en vue de la souscription du présent contrat (hormis contrat d'assurance) ou si ce dernier a été conclu à distance, dans les conditions prévues par les articles L 341-1 et suivants du Code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, le client est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Conformément à l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de la conclusion du présent contrat en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Banque Populaire.

Le modèle de courrier suivant peut être utilisé : « Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Banque Populaire Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Le contrat prend effet à la date de sa signature.

La demande d'ouverture de Compte à terme ne pourra pas être acceptée aux présentes conditions s'il y a modification de la réglementation et/ou de la rémunération entre la date d'envoi du contrat et la date de signature de la demande d'ouverture par le client. Le Compte à terme ne sera pas ouvert si le compte à débiter pour effectuer le versement est insuffisamment alimenté.

Protection des données à caractère personnel


Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recueille et traite les données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bpbfc.banquepopulaire.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions particulières et générales et de la Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, et déclare les accepter sans réserve.

Fait à Dts-Dom Dms Monet Serv Asscc Bn le 05/03/23 en 2 exemplaires originaux.

Signature du souscripteur	Signature du co souscripteur (en cas de compte joint)	Signature de la banque
		La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

**CAT DEROGATOIRE**

<p>Souscrit par</p> <p>N° de client : 0257649</p> <p>SA DOMAINE A F GROS</p> <p>LA GARELLE 5 GRANDE RUE 21630 POMMARD</p>
--

<p>Caractéristiques de votre CAT DEROGATOIRE souscrit :</p> <p>Compte No 92524079867 Réf. 000004</p> <p>Durée : 3 mois</p> <p>Date de souscription : 08/03/2023 Date d'échéance : 08/06/2023</p> <p>Montant souscrit : 100 000,00 Euros prélevé sur le compte no 75021576329</p> <p>Taux nominal brut : 2,7000%</p> <p>Taux actuariel brut : 2,7270%</p> <p>Intérêts servis à l'échéance, et crédités sur le compte no 75021576329</p>

<p>Montant minimum du versement initial : 1.500,00 €</p> <p>Montant maximum du versement initial : Aucun</p> <p>Retrait anticipé du compte à terme</p> <p>En cas de retrait anticipé, le taux d'intérêt servi sera diminué, sur la base de la rémunération du barème standard en vigueur au moment de la souscription, selon les conditions suivantes :</p> <p>Si la rupture du contrat intervient après une durée effective depuis la date de souscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - < 001 mois : aucun intérêt n'est servi. - >= 001 mois et <= 999 mois, le taux d'intérêt servi sera le taux du barème standard diminué de 0,3 point.
--



Démarchage - Vente à distance

Le présent contrat entre en vigueur dès signature par les parties.

Si le client a été démarché en vue de la souscription du présent contrat (hormis contrat d'assurance) ou si ce dernier a été conclu à distance, dans les conditions prévues par les articles L. 341-1 et suivants du Code monétaire et financier, et même si son exécution a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, le client est informé de la possibilité de revenir sur son engagement.

Conformément à l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, ce droit de rétractation peut être exercé dans un délai de quatorze jours calendaires révolus à compter de la conclusion du présent contrat en adressant un courrier recommandé avec avis de réception à la Banque Populaire.

Le modèle de courrier suivant peut être utilisé : « Je soussigné (Nom, prénom), demeurant à (Adresse), déclare renoncer au contrat (Références du contrat) que j'ai souscrit le, auprès de la Banque Populaire Fait à (Lieu) le (Date) et signature ».

Le contrat prend effet à la date de sa signature.

La demande d'ouverture de Compte à terme ne pourra pas être acceptée aux présentes conditions s'il y a modification de la réglementation et/ou de la rémunération entre la date d'envoi du contrat et la date de signature de la demande d'ouverture par le client. Le Compte à terme ne sera pas ouvert si le compte à débiter pour effectuer le versement est insuffisamment alimenté.

Protection des données à caractère personnel


Dans le cadre de la signature et de l'exécution du présent contrat, et plus généralement de notre relation, la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté recueille et traite des données à caractère personnel vous concernant et concernant les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation (mandataire, représentant légal, caution, contact désigné, préposé, bénéficiaire effectif, membre de votre famille...).

Les informations vous expliquant pourquoi et comment ces données sont utilisées, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez sur vos données figurent dans notre Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel.

Cette notice est portée à votre connaissance lors de la première collecte de vos données. Vous pouvez y accéder à tout moment, sur notre site internet www.bpbfc.banquepopulaire.fr ou en obtenir un exemplaire auprès de votre agence. La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté communiquera en temps utile les évolutions apportées à ces informations.

Le souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions particulières et générales et de la Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel, et déclare les accepter sans réserve.

Fait à Dts-Dom Dms Monet Serv Assoc Bn le 04/03/23 en 2 exemplaires originaux.

Signature du souscripteur	Signature du co souscripteur (en cas de compte joint)	Signature de la banque
		La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté